



renonciation heritage mineur

Par **choup1486**, le **04/09/2009** à **13:53**

Bonjour,

Mon père est décédé, mes frères et soeurs et moi-même avons renoncé à l'heritage pour que ma mère puisse tout hériter, mais voilà j'ai un enfant mineur. Que dois-je faire pour renoncer en son nom à son héritage?

Merci d'avance pour votre aide
Cordialement.